

# → Retour de la Doquette dans son talweg d'origine



## L'opération

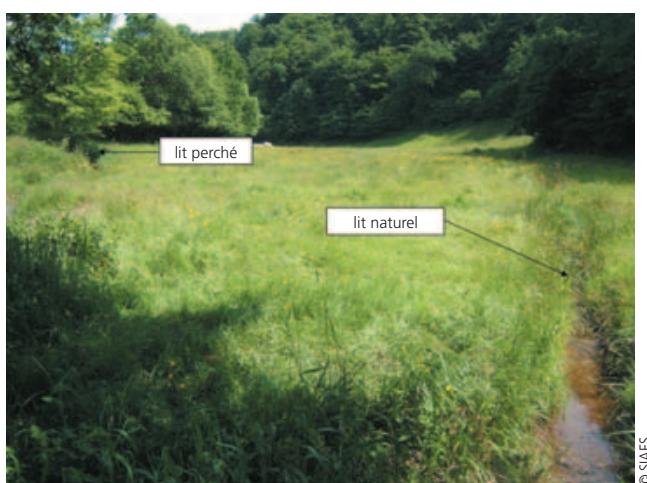
Catégorie	Restauration
Type d'opération	Retour du cours d'eau dans le talweg d'origine
Type de milieu concerné	Cours d'eau de tête de bassin
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Bon état des habitats
Début des travaux	Octobre 2008
Fin des travaux	Octobre 2008
Linéaire concerné par les travaux	240 m

## Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	La Doquette
Distance à la source	3,8 km
Largeur moyenne	2,2 m
Pente moyenne	1,1 %
Débit moyen	0,05 m <sup>3</sup> /s

## Les objectifs du maître d'ouvrage

- Restaurer les habitats du cours d'eau
- Restaurer les flux hydrauliques à tout moment de l'année afin d'assurer la continuité écologique



La Doquette, lit perché (à gauche) et fossé de drainage- lit naturel (à droite), situation avant restauration – juin 2008

## La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Seine-Normandie
Région(s)	Basse-Normandie
Département(s)	Manche
Commune(s)	Hambye, Percy



## Le milieu et les pressions

La Doquette est un petit cours d'eau salmonicole de 6,4 kilomètres. Affluent de la Sienne, son bassin versant est essentiellement agricole (prairies et boisements). Le cours d'eau abrite la truite fario et le chabot et est susceptible d'être colonisé par le saumon atlantique.

Dans les années 1970, une partie de la Doquette a été déplacée dans un chenal rectiligne situé en bord de parcelle. Le lit originel a été gardé et transformé en fossé de drainage. Le cours d'eau, se trouvant ainsi « perché » s'est dégradé. Les faciès d'écoulement sont devenus uniformes et les habitats du lit mineur se sont homogénéisés. La Doquette s'écoule depuis sur la roche mère et peut se retrouver en assec en période d'étiage.

Contexte réglementaire Non concerné

Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau FRHR336B-I7049000

Réf. site Natura 2000 Non concerné



© CATER

La phase de travaux de la restauration de la Doquette. Les berges sont travaillées alternativement. Octobre 2008.

## ■ **Les opportunités d'intervention**

En application du programme pluriannuel de restauration et d'entretien du bassin versant de la Sienne, la mise en place de clôtures sur le cours d'eau perché était prévue. Le propriétaire, qui se retrouvait avec deux chenaux sur sa parcelle, souhaitait que des aménagements soient réalisés afin d'éviter l'installation de clôtures sur le cours d'eau perché et sur le cours d'eau drainé. Ce double aménagement aurait en effet posé un certain nombre de problèmes liés à l'utilisation de ce terrain. Le syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne (SIAES) en collaboration avec la fédération départementale pour la pêche a alors proposé de remettre la Doquette dans son ancien lit et de ne clôturer que celui-ci. Ces travaux n'ayant pas été mentionnés dans la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel, ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la fédération départementale pour la pêche.

## ■ **Les travaux et aménagements**

Le lit d'origine situé au fond du talweg a été élargi (gabarit : 4,5 mètres de large en moyenne). Les travaux ont été réalisés en ne travaillant qu'une berge sur deux lorsque cela était possible. 136 tonnes de granulats provenant d'une carrière ont été apportés dans le cours d'eau. Les 77 tonnes de cailloux (de 0 à 250 mm) ont permis de former la couche d'armure et les 59 tonnes restantes ont servi à reconstituer le matelas alluvial (40 tonnes de graviers de 20 à 40 mm et 19 tonnes de graviers 10 à 14 mm). La connexion avec la rivière a été réalisée et celle avec le lit rectifié a été obturée. L'ancien chenal, alimenté par une source, n'a pas été comblé. Le cours d'eau restauré a été clôturé sur les deux berges, un passage à gué et un abreuvoir ont été installés.

## ■ **La démarche réglementaire**

Aucune démarche réglementaire n'a été nécessaire. Le service de police de l'eau de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) a été informé de la réalisation des travaux.

## ■ **La gestion**

L'agriculteur est tenu d'entretenir les clôtures. D'ici cinq ans, le SIAES interviendra pour gérer la végétation si nécessaire.

## ■ **Le suivi**

Trois profils en long et en travers du lit du cours d'eau drainé ont été réalisés par la cellule d'animation technique pour l'eau et les rivières (CATER) de Basse-Normandie avant la remise en fond de talweg. Ces mesures ont à nouveau été réalisées juste après les travaux. Le peuplement de poissons a quant à lui été évalué deux ans après les travaux par la Fédération départementale de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA 50). Un suivi photographique avant et après travaux est par ailleurs effectué.





© SIAES

La phase de travaux de la restauration de la Doquette en octobre 2008 : reconstitution du matelas alluvial du cours d'eau par l'apport de matériaux grossiers.



© SIAES

La Doquette après les travaux de restauration - octobre 2008



© SIAES

La Doquette 7 mois après restauration - mai 2009

## Coûts

	En euro HT
Coût des études	<i>non connu</i>
Coût des acquisitions	<i>non concerné</i>
Coût des travaux et aménagements	<b>9 000 €</b> <i>soit au mètre linéaire :</i> <b>37,50 €</b>
Coût de la valorisation	<i>non concerné</i>
<b>Coût total de l'action</b>	<b>9 000 €</b>

Partenaires financiers :

*agence de l'eau (60%), conseil régional (20%), fédération départemental pour la pêche (20%)*

Partenaires techniques du projet :

*Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne (SIAES), CATER de Basse Normandie*

## Le bilan et les perspectives

La qualité des habitats du cours d'eau a été améliorée, les écoulements notamment s'étant diversifiés. La crue morphogène de l'hiver suivant a remobilisé les graviers. Des bancs se sont créés tandis que d'autres se sont déplacés vers l'aval bien que peu d'apports proviendront de l'amont car le cours d'eau se trouve sur substrat schisteux. La couche d'armure s'est bien stabilisée.

Le travail en berges alternées a permis de conserver une berge abrupte (ancien fossé de drainage) et de créer une berge en pente douce. La végétalisation des berges a été rapide et naturelle.

Pour l'instant, les gains obtenus sont tout à fait satisfaisant compte tenu de l'investissement réalisé en termes de coûts et de temps. L'évaluation biologique de l'action permettra de confirmer ces résultats. L'agriculteur est également satisfait des résultats de l'opération.

Une opération similaire a été réalisée fin 2009 sur le bassin versant de la Sélune amont dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure compensatoire suite à un remblaiement de zone humide. La FDPPMA de la Manche a également procédé à la réouverture d'une portion d'un affluent du Thar (l'Allemagne) sur un linéaire de 200 m et à la suppression d'un ouvrage hydraulique d'une hauteur de 3 m. Elle envisage de poursuivre les actions de décloisonnement afin de reconnecter, notamment, cet affluent au Thar.

## La valorisation de l'opération

- Réalisation d'une plaquette de communication, elle est téléchargeable sur le site de la Cater Basse Normandie : <http://cater.free.fr/>
- Une visite de terrain avec les techniciens de rivière du département, des structures intercommunales, l'agence de l'eau et la CATER a été réalisé.



Maître d'ouvrage Fédération de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aquatique



Contacts Fabien Goulmy  
Fédération de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
[fabien.goulmy.fed50-peche@wanadoo.fr](mailto:fabien.goulmy.fed50-peche@wanadoo.fr)

© SIAES

La Doquette après restauration. Les écoulements sont diversifiés - été 2009